

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20250826-104

	Service	Pôle Aménagement	
	Matière	1.1.1	Commande publique - marchés publics - Travaux
Objet	Travaux de remplacement de menuiseries extérieures		
Numéro	Marchés N° 2025I03-1 et 2		
Attributaires	SARL MVF – SARL BESSE JC		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder aux travaux de remplacement de menuiseries extérieures – 2 lots séparés ;

Décide,

Article 1 : De conclure les marchés 2025I03-1 et 2 avec :

Lot	Attributaire	Adresse	Montant HT
1 : Commissariat	SARL MVF	Avenue de la Résistance 19200 USSEL	57 394,00 €
2 : Maison des sports et Pôle Aménagement	SARL BESSE JEAN-CLAUDE	420 Rue de la Tuilerie 19110 BORT LES ORGUES	11 272,10 €

Article 2 : Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 26 août 2025.



Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint

Jean-Pierre GUITARD